

■ **SYSMAN Sàrl**, à Lausanne, CH-550-0154121-1, conseils en gestion, organisation et direction d'entreprises (FOSC du 04.02.2002, p. 16/324754). Statuts modifiés le 16 mars 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Le capital social de CHF 50'000 est désormais divisé en 500 parts de CHF 100. Smadja Alain est désormais titulaire de 400 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 40'000) et Smadja Isolde de 100 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 10'000). Selon déclaration du gérant du 16 mars 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
Registre journalier no 5147 du 03.04.2009
(04968076 / CH-550.0.154.121-1)